



Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/52/140  
19 mai 1997

ORIGINAL : FRANÇAIS

---

Cinquante-deuxième session  
Point 82 de la liste préliminaire\*

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DÉCLARATION SUR LE  
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Lettre datée du 16 mai 1997, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent des Pays-Bas  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre attention la déclaration de la présidence de l'Union européenne sur la Moldavie-Transnistrie, publiée le 13 mai 1997.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 82 de la liste préliminaire.

Le Représentant permanent des  
Pays-Bas auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

(Signé) N. H. BIEGMAN

---

\* A/52/50.

ANNEXE

[Original : anglais et français]

Déclaration de la présidence de l'Union européenne  
sur la Moldavie-Transnistrie publiée le 13 mai 1997

L'Union européenne se félicite de l'accord intervenu entre le Président de la République de Moldavie et les représentants de la Transnistrie ainsi que de la signature à Moscou, le 8 mai, d'un mémorandum d'entente qui pourrait fournir les conditions de base pour de nouvelles négociations. Le mémorandum d'entente et une déclaration conjointe supplémentaire ont également été signés par les États médiateurs, la Fédération de Russie et l'Ukraine, et par le Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. L'Union européenne reste d'avis que l'achèvement d'un processus de retrait réglementé des troupes russes de la région contribuerait de manière significative au règlement définitif du problème de la Transnistrie. L'Union espère vivement que ce mémorandum d'entente sera effectivement une étape importante sur la voie d'une solution politique permanente et globale du problème de la Transnistrie à l'intérieur des frontières de la Moldavie.

Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne et Chypre, l'Islande et la Norvège se rallient à la présente déclaration.

-----